

Canopée de travers

Delanoë va faire adopter cette semaine par sa chambre d'enregistrement - plus connue sous le nom de conseil de Paris - cinq délibérations qui regroupent toutes les erreurs commises aux Halles depuis décembre 2004. Désormais, l'ensemble des associations qui suivent ce projet depuis l'origine le dénoncent : laideur architecturale, mensonge sur les images montrées, envolée des coûts, sécurité du public négligée et braderie au bénéfice du groupe Unibail. Bref rappel.

Aussi bien le collectif « Parole des Halles » que l'association « Accomplir », pourtant peu suspectes de sympathie l'un pour l'autre, arrivent en effet désormais aux mêmes conclusions : le réaménagement des Halles est une aberration. En cliquant [ici](#) et [là](#) vous trouverez leurs argumentaires, fort détaillés, et qui nous épargneront du travail.

Nous insisterons simplement sur quatre points, dont chacun justifierait qu'on renonce immédiatement à cette monumentale gabegie.

D'abord, bien sûr, la monstruosité du bâtiment dessiné par Berger (voir [ici](#)) dont on constate au passage, en consultant les plans, qu'il n'est pas représenté avec les panneaux photovoltaïques et autres systèmes de prise d'air qui achèveront d'en faire un bubon herpétique au centre de Paris. Notons également que Berger continue d'évoquer pour sa réalisation un matériau composite dont on ne sait toujours rien.

Ensuite, son coût. Tentant de rester dans l'enveloppe annoncée de 35 millions d'euros pour le jardin et 235 pour la Canopée, la ville a éparpillé les dépenses réelles sous d'autres rubriques : évictions commerciales, reprises des niveaux techniques, village de chantier, etc. En réalité, nous en sommes déjà à plus de 500 millions d'euros à prélever sur la cassette municipale. Et tout cela sans équipement public nouveau, le conservatoire de musique du centre venant même de perdre l'auditorium qui devait lui être accordé.

De même, la sécurité. Il est ahurissant que la sortie sur la place Marguerite de Navarre, seule susceptible de mettre le site réaménagé et les foules supplémentaires qu'il accueillerait à l'abri d'un « pépin », ne soit pas achevée avant les nouveaux bâtiments. Au contraire, la Canopée devrait être livrée deux ou trois ans auparavant, essentiellement pour fabriquer des mètres carrés commerciaux. Le "phasage" des travaux, tel qu'il est prévu, fait courir un risque majeur aux usagers du site durant plusieurs années.

Enfin, la vente de la pleine propriété foncière au groupe Unibail, seul gagnant de l'opération. Déjà autorisé à transformer certains parkings en commerces, il pourrait transformer son « bail à construction » en propriété pure et simple. Il aurait alors un droit de vie et de mort sur tout projet de restructuration du centre de Paris et de sa gare RER, à un moment où la rénovation ambitieuse de cette dernière est indispensable pour conserver à Paris un rôle central dans la refonte du système de transport du Grand Paris. Pleinement propriétaire, Unibail pourrait également vendre le centre « à la découpe », à chaque enseigne commerciale et, afin de réaliser un énorme bénéfice, rendre le régime de propriété foncière inextricable.

Bref, autant de très fortes raisons pour engager bientôt le combat pour sauver le cœur de Paris des errements delanoesques.

A suivre ...